

Toepassing van artikel 51 van het reglement van inwendige orde van de gemeenteraad.
Interpellatie van F. BEN HADDOU, gemeenteraadslid, over de impact van de beperking van werkloosheidsuitkeringen tot twee jaar voor personen jonger dan 55 jaar op het OCMW van Anderlecht

F. BEN HADDOU donne lecture du texte suivant

F. BEN HADDOU geeft lezing van de volgende tekst:

En janvier 2026, plus de 100.000 chômeurs seront exclus du chômage dont 27.000 dans la région de Bruxelles, et 3.284 à Anderlecht (évolution de +52%). Notre commune serait ainsi durement touchée.

Outre le fait que nous ne sommes pas convaincus que mettre les gens dans la précarité va les pousser à chercher du travail, nous pensons à notre CPAS et à la répercussion que ces nouvelles demandes auront.

Le CPAS lutte déjà contre la surcharge de travail et la pénurie de personnel. Et ils se retrouveront avec une vague de nouveaux dossiers à gérer.

Les employés actuels font tout leur possible avec les ressources à leur disposition, mais ils disent déjà eux-même que tous les dossiers n'ont pas un suivi personnalisé par manque de moyens. Nous parlons donc de milliers de dossiers supplémentaires, avec encore moins de travailleurs sociaux pour les gérer, des conditions de travail dégradées, une diminution de la qualité de l'accompagnement de la population et un allongement des délais.

Les notes prévoient plus généralement une « compensation » pour les CPAS, sans parvenir à chiffrer la somme nécessaire et pour couronner le tout, cette somme serait en fonction des performances des CPAS et non pas de leurs besoins.

Cette réforme est très rapidement mise en place, des lettres seront déjà envoyées le 1er juillet aux bénéficiaires de plus de deux ans des allocations de chômage pour les prévenir qu'en janvier 2026, ils en seront exclus. Pourtant, rien n'est encore clair au niveau des aides budgétaires pour les CPAS.

Mes questions sont celles-ci :

- Savez-vous exactement combien de personnes seront impactées?
- Avez-vous déjà chiffré combien coûterait l'arrivée des gens qui seront bientôt exclus du chômage, aux CPAS mais également à la Commune?
- Allez-vous recevoir de l'aide du fédéral pour 2026?
- Prévoyez-vous de nouveaux engagements au sein de nos CPAS? Si il n'y a pas de la création de travail, ni plus de personnel au CPAS pour faire le travail de façon "plus efficace qu'Actiris?

- Comment comptez-vous faire pour trouver un travail pour ces personnes?

Monsieur le Bourgmestre CUMPS :

Madame la Conseillère, je constate que vous avez déjà donné vous-même à peu près toutes les réponses à vos questions. Le nombre de personnes potentiellement impactées, est de 3.900, dont 1.500 chefs de ménage, 1.300 isolés et 1.000 cohabitants. Si on établit des scénarios pessimistes, raisonnables et optimistes, prenons celui du milieu, le scénario raisonnable, le plus probable, qui aura un impact financier de 13 millions d'euros pour notre CPAS. C'est uniquement le paiement du revenu d'intégration sociale, auquel s'ajoutent tous les frais de fonctionnement et des personnels supplémentaires qui seront nécessaires, ce qui est estimé à 5 millions d'euros, pour un total de 18 millions d'euros à charge de notre CPAS. Va-t-on recevoir une partie de l'aide fédérale estimée à 400 millions d'euros pour l'ensemble de la Belgique, d'autant plus avec des critères de sélection qui ne sont pas forcément favorables.

Oui, de nouveaux engagements de personnel est indispensable.

En ce qui concerne la capacité de remettre les personnes à l'emploi, il est clair que ce n'est pas, à l'heure actuelle, la mission première des CPAS. Ils le font évidemment dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle, mais c'est la mission des organismes de l'emploi, auxquels il faudra se substituer. D'autres parts, ce ne sont pas les annonces du Gouvernement fédérale faites hier, visant l'application de la mesure sur quatre mois supplémentaires, qui sont de nature à nous rassurer. Oui, nous sommes donc particulièrement inquiets.

F. BEN HADDOU :

Vous me confirmez bien que ces chiffres sont très inquiétants. Vous parlez d'attendre des compensations du fédéral, mais en 2026 il n'y a rien.

Monsieur le Bourgmestre CUMPS :

Cela sera seulement d'application à partir de 2027.

F. BEN HADDOU :

Comment embaucherez-vous alors des nouveaux assistants sociaux pour 2026 ? Il faut prévoir tout cela, ainsi que de nouveaux locaux et équipements. Où allez-vous les installer ? Notre CPAS est déjà en crise puisqu'on parle même de le mettre sous tutelle. Ce sera encore pire avec ce que nous réservent les réformes du Gouvernement

« Arizona ». Ces mesures vont davantage aggraver la situation. Le résultat prévisible est que le bateau, actuellement en train de chavirer, va couler ! Beaucoup plus de dossiers seront bâclés, faute de moyens ; les délais pour les procédures vont exploser ; les assistants sociaux œuvrant en première ligne vont suffoquer par manque de moyens ; et les politiciens de droite, qui en sont en partie responsables, vont crier au scandale ! Arrêtez de toujours rejeter la faute sur le niveau fédéral. Au sein même du Conseil communal, certains députés du « MR » et des « Engagés » sont dans le Gouvernement « Arizona », auxquels on pourrait ajouter ceux de « Vooruit ». Cette réforme est un choix politique et vous en êtes pleinement responsables. Encore une fois, ce seront les citoyens de notre commune et les travailleurs sociaux qui subiront les conséquences de vos décisions politiques !